

Concours D1 - 2014

EPREUVE ORALE D'ANGLAIS

30 candidats ont été auditionnés à l'oral. La moyenne est de 12,23/20, c'est-à-dire en nette augmentation par rapport à la session de l'année dernière et aux sessions précédentes de manière générale.

La note la plus basse qui ait été attribuée est de 6,5 et la plus élevée de 17,5.

Rappels concernant l'épreuve

L'épreuve devant le jury comprend trois phases bien distinctes : les deux premières correspondent à une prise de parole en continu par les candidats, avant la troisième étape, qui est un échange avec le jury.

Lors de la prise de parole en continu, les candidats doivent tout d'abord se livrer à une restitution aussi exhaustive que possible du document qu'ils ont entendu. Trop de candidats se sont contentés d'un simple résumé, qu'ils ont d'ailleurs annoncé comme tel, or il est bel et bien demandé aux candidats de faire une *restitution*, puisqu'il s'agit de tester leur compréhension orale. Un certain nombre de candidats ont donc été pénalisés pour leur exposé trop succinct.

Après cette restitution, le jury attend des candidats qu'ils proposent un commentaire problématisé à partir des thématiques du document sonore. Il s'agit donc, lors de la préparation, de dégager les grandes lignes du document et de s'interroger sur les problèmes/questionnements qu'elles impliquent. Tout commentaire hors sujet ou vaguement en rapport avec le document de départ a donc été sanctionné.

Enfin, vient la phase d'échange avec le jury, qui commence généralement par des demandes par le jury de développement ou d'éclaircissement de points évoqués par les candidats, pour se poursuivre par des questions ciblées. Le jury prévoit un nombre suffisant de questions pour faire en sorte que l'entretien dure jusqu'à 25 minutes (les 5 dernières minutes étant réservées à la notation des candidats). Si les candidats coupent court aux échanges ou ont abrégé leur prise de parole en continu, le jury n'en est en aucun cas responsable. Les candidats ont largement de quoi s'exprimer s'ils le souhaitent...

Critères pragmatiques

Compréhension

Comme chaque année, le jury a proposé des documents authentiques tirés d'émissions de radio grand public (extraits inférieurs à 4 minutes). Les sujets étaient en lien étroit avec la filière D1, et permettaient aux candidats d'exploiter leurs connaissances en droit, sur des thématiques telles que le problème de l'esclavage, les crimes contre l'humanité commis en Corée, la notion de propriété sur Internet et le traitement des données personnelles par les services secrets, etc.

Cette restitution ne doit pas forcément être linéaire ; les candidats sont libres de s'approprier le document en le réorganisant. Mais alors attention, se réapproprier un document ne veut pas dire ajouter sa touche personnelle, or un certain nombre de candidats ont ajouté des informations/des commentaires personnels ; ils doivent s'efforcer de se contenter des infos données dans le document.

La restitution et le commentaire étant deux parties bien distinctes de l'épreuve ; en aucun cas les candidats ne doivent éclaircir un point du document ou donner des exemples dans la partie restitution ; ce genre d'éléments est réservé au commentaire.

Insistons sur le fait qu'il est impératif que les candidats s'adonnent à un entraînement systematique à la compréhension de l'anglais parlé, et que de nos jours, cet entraînement est aisément envisageable : de nombreux sites de presse anglo-saxonne proposent des documents sonores sur divers sujets, voire parfois la transcription intégrale des reportages. Le jury encourage donc les candidats à consulter régulièrement ces sites (NPR, BBC, etc.). Incidemment il est utile aux candidats de se tenir informés de l'actualité tout au long de l'année, ce qui leur permettra de mieux contextualiser les extraits qu'ils ont à étudier.

Commentaire

Il est attendu que le commentaire soit lié explicitement au document : il ne s'agit pas pour les candidats de se contenter de plaquer des notions générales apprises. Ils doivent s'interroger sur la validité de ce qui est présenté et sur la généralisabilité des phénomènes décrits.

On attend des candidats qu'ils annoncent le plan du commentaire qu'ils ont préparé, ce que certains candidats bien préparés ont réalisé avec succès. Ceci étant, mentionner un sujet n'est pas le traiter : il faut encore le développer et l'illustrer par des exemples pertinents. Parmi les défauts rencontrés, on note également les répétitions inutiles et l'absence d'une conclusion claire.

Quelques commentaires ont surpris le jury, qui s'apparentaient à des explications de texte du document sonore, avec étude des champs lexicaux ou du ton adopté par les interlocuteurs, etc. Ce n'est évidemment pas du tout ce qui est demandé aux candidats, même si cet exercice leur a permis de montrer leur esprit critique.

Le jury a noté un net progrès en termes de méthodologie de la part des candidats, et a particulièrement apprécié les efforts de structuration de la plupart d'entre eux. Le cas idéal de structuration du discours en continu a été comme suit : introduction générale menant logiquement à la thématique du document sonore, dont la problématique a permis d'annoncer la ligne directrice du commentaire qui allait suivre ; puis restitution structurée faisant apparaître les différentes articulations du document et débouchant naturellement sur le commentaire qui, après un rappel de la problématique et une annonce du plan, présentait les différentes parties de manière claire (à l'aide de *signposting* et de mots de liaisons), avant une conclusion logique incluant une prise de position marquée sur le sujet.

Ce sont ces efforts de méthode qui ont souvent permis à des candidats dont le niveau d'anglais laissait parfois à désirer, de s'en sortir tout de même honorablement.

Interaction

Les points attribués pour la restitution et le commentaire sont acquis définitivement ; l'interaction permet donc d'améliorer son score. Dans cette perspective, les questions du jury poursuivent habituellement un triple objectif : faire corriger des erreurs et clarifier certains points, faire développer une notion abordée par le candidat, et le cas échéant, tester sa capacité à improviser et gérer l'imprévu en proposant un élargissement ou un autre angle de perception du sujet.

Le jury attend de la pertinence dans les réponses, des références à l'actualité et de culture générale, des opinions tranchées. Dans l'ensemble, les candidats se sont efforcés de maintenir l'échange et de ne pas trop se laisser guider par le jury, sauf pour ceux dont les lacunes linguistiques étaient trop flagrantes.

Les qualités qui ont particulièrement retenu l'attention du jury sont :

- la maîtrise des techniques de contournement : ne pas rester bloqué en raison de lacunes lexicales, mais au contraire, être capable de dire les choses différemment avec les « moyens du bord », c'est-à-dire de faire appel à d'autres termes, et ce, quel que soit le niveau ;
- l'emploi de *communication skills* : les rares candidats ayant fait preuve de cette qualité ont maintenu un échange fluide grâce à des expressions spécifiques visant à réagir à ce qui était dit ;

-l'ouverture d'esprit et l'enthousiasme : rappelons que le jury enchaîne des journées entières d'entretien, et qu'il est difficile de garder son attention si les candidats eux-mêmes ne semblent pas convaincus par ce qu'ils disent...

Critères linguistiques

L'aspect linguistique est le critère qui a posé le plus de problèmes aux candidats. Le but de ce rapport n'est pas d'établir une liste exhaustive des erreurs (trop nombreuses) qui ont été relevées, aussi nous nous contenterons de rappeler quelques généralités constituant des pistes de travail à ne pas négliger.

Phonétique

Rappelons l'importance primordiale de l'accentuation dans la qualité de l'anglais parlé. Le contraste entre syllabes accentuées et syllabes inaccentuées doit être perceptible.

Il serait profitable aux candidats de connaître quelques-unes des terminaisons contraignantes, telles que les mots en *-ic, -ion, -ity*, etc.

L'intonation est importante : attention à ne pas calquer sur le français une intonation systématiquement montante en fin de phrase, mais à pratiquer le *rise and fall pattern*.

Quelques mots dont l'accentuation devrait être maîtrisée à ce niveau : *de'velopment, eco'nomie, im'portant, a'ccording, par'ticular, ad'vantages, 'necessary, 'consequence, po'litical, be'ginning, 'government, U'nited, 'comment, con'tinue*, etc.

En ce qui concerne la réalisation des phonèmes, il paraît indispensable que les étudiants comprennent le lien entre accentuation et prononciation, la première conditionnant la seconde. Ainsi, une syllabe inaccentuée sera très souvent réduite. Il apparaît indispensable, par conséquent, de maîtriser l'emploi du *schwa*, car toutes les syllabes n'ont pas le même poids dans un mot, de même que tous les mots n'ont pas le même poids dans la phrase.

Quelques mots dont la prononciation devrait vraiment être acquise : *student, information, work, law/low, said/says, idea, purpose, people, could, social, law, message, private, money*, etc.

Les terminaisons en *-or* et *-ism* mériteraient également être étudiées.

Enfin, les prononciations du *th* et du *h* ont été systématiquement écorchées.

Un dernier point sur lequel travailler est la fluidité du discours, en commençant par les liaisons. S'entraîner à prononcer des syntagmes puis des phrases entières à l'aide du *backward building* serait un bon début pour progresser. Le discours saccadé des candidats ne les a cependant pas empêché de s'exprimer, ce qui demeure l'essentiel en situation de communication.

Lexique

De manière générale, des lacunes lexicales ont donné lieu à bon nombre de maladroites, calques et barbarismes regrettables : **he seems indignant of it, *I will treat of my second part, *depressive report, *move on my commentary, *appropriated, *representant, etc.*

Il faut vraiment travailler les collocations, notamment dans l'emploi des verbes/adjectifs/noms à particules : *explain to, rise/decrease in, responsible for, aware of, comment (up)on*, etc.

Langue

Détermination :

- emploi de *the*
- formes sg/pl des adjectifs possessifs
- quantifieurs invariables tels que *every/each*

Formes verbales :

- verbes irréguliers
- formes verbales complexes, avec emploi du participe passé notamment
- accords sujets/verbes (l'oubli de « s » de 3^e personne est impardonnable à ce niveau)

Groupe nominal :

- adjectifs invariables
- noms dénombrables et indénombrables

Syntaxe :

- questions indirectes (ordre affirmatif)
- emploi des auxiliaires et des modaux

Pour clore ce rapport sur une note positive, le jury tient à remercier les candidats pour leur professionnalisme et leur attitude très respectueuse.